



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NIÈVRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°58-2019-094

PUBLIÉ LE 30 DÉCEMBRE 2019

Sommaire

Préfecture de la Nièvre

58-2019-12-30-002 - Arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs

111-112-119-122-128-129-142-161-207-216-232-307-333-354-754-843 et CAS 723 (8 pages)

Page 3

58-2019-12-30-001 - décision portant délégation (4 pages)

Page 12

Préfecture de la Nièvre

58-2019-12-30-002

Arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs

111-112-119-122-128-129-142-161-207-216-232-307-333
-354-754-843 et CAS 723



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

PREFECTURE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DU PILOTAGE
INTERMINISTÉRIEL

Pôle Animation Interministérielle
Affaire suivie par Mme AF TISSIER
Tél : 03 86 60 72 06

[Mél : gestion-publique@nievre.pref.gouv.fr](mailto:gestion-publique@nievre.pref.gouv.fr)

SG Chorus formulaire – SH6

ARRÊTÉ

portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-161-207-216-232-307-333-354-754-843 et CAS 723.

**La Préfète de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2018 portant nomination de **Mme Colette LANSON** en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

VU le décret du 3 octobre 2018 portant nomination de **Mme Sylvie HOUSPIC** en qualité de préfète de la Nièvre ;

VU le décret du 8 avril 2019 portant nomination de **M. Alain BROSSAIS** en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

VU le décret du 12 juillet 2019 portant nomination de **M. Laurent VIGNAUD** en qualité de sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et Clamecy ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2017 portant modification de l'organigramme de la Préfecture ;

VU les décisions préfectorales portant affectation des directeurs, chefs de service, chefs de pôle, chefs de bureau, chargés de mission et agents de la préfecture ;

VU la mise en place du BOP 354 à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre ;

ARRÊTE

40, rue de la Préfecture – 58026 NEVERS CEDEX ☎ 03.86.60.70.80 – <http://www.nievre.gouv.fr>

.../...

Article 1 :

Délégation de signature est donnée aux membres du corps préfectoral et aux agents mentionnés dans le tableau ci-après pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE au titre des BOPs 111-112-119-122-128-129-142-161-207-216-232-307-333-354-754-843 et CAS 723.

Article 2 :

Cet arrêté abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions contraires à celui-ci.

Article 3 :

Le secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre et tous les agents visés à l'article 1 du présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le

30 DEC. 2019



Sylvie HOUSPIC

ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
Centres Prescripteurs Résidences			
Résidence de la Préfète			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Sylvie HOUSPIC, Préfète de la Nièvre		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Christine BAPTISTA
Résidence du Secrétaire Général			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Alain BROSSAIS		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Christine BAPTISTA
Résidence du Directeur des services du Cabinet			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence <à 5 000 €)	M. Laurent BARRAUD directeur des services du cabinet		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Christine BAPTISTA
Résidence de la Sous-Préfecture de Château-Chinon			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Colette LANSON, sous-préfète de Château-Chinon		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Marion GODARD ou Mme Brigitte MEUNIER
Résidence de la Sous-Préfecture de Clamecy			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Laurent VIGNAUD, sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et Clamecy		Saisie des DA et constatation des SF par M. Emmanuel COLAS, Mme Christelle MILLET ou Mme Christine MAQUET
Résidence de la Sous-Préfecture de Cosne-sur-Loire			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Laurent VIGNAUD, sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et Clamecy		Saisie des DA et constatation des SF par M. Emmanuel COLAS ou Mme Christelle MILLET

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
Bureau des Ressources Humaines et des Moyens (BRHM)			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Nathalie GAUDRY, Mme Christine BAPTISTA, Mme Christine BOUCHOUX, ou Mme Catherine CARVALHO
Décisions de dépenses < à 500 €	Mme Anne-Marie AUBERT, chef du BRHM		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Christine BOUCHOUX, adjointe Mme Martine TORRES, adjointe		
Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication (SIDSIC)			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		Saisie des DA et constatation des SF par M. Pascal DECLAS ou M. Philippe DUFOUR
Décisions de dépenses < à 150 €	M. Pascal DECLAS, chef du SIDSIC	M. Philippe DUFOUR, adjoint	
Direction du Pilotage Interministériel (DIPIM)			
Pôle animation interministérielle (PAI)			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Anne-Françoise TISSIER
Décisions de dépenses < à 1 500 €	M. Fabrice GERARD directeur DIPIM		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Anne-Françoise TISSIER, chef de pôle		
Pôle égalité des territoires et des chances (PETC)			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Delphine MASSON ou M. Patrick DOUBLOT ou M. Pierre O'GRADY
Décisions de dépenses < à 1 500 €	M. Fabrice GERARD, directeur DIPIM		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Chantal GUILLIEN, chef de pôle	Mme Deborah MARKOVIC, adjointe	

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
Services du Cabinet			
Bureau de la communication et de la représentation de l'Etat			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Jocelyne GANTOIS ou Mme Sandra MATHIAS
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Laurent BARRAUD, directeur des services du cabinet		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Stéphanie CANNET, chef du bureau de la communication et de la représentation		
Garage			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Christine BAPTISTA ou Mme Nathalie GAUDRY
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Laurent BARRAUD, directeur des services du cabinet		
Décisions de dépenses < à 150 €	M. Luc GIANESELLI, chef du garage		
Bureau des sécurités			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Christine BAPTISTA ou Mme Nathalie GAUDRY
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Laurent BARRAUD directeur des services du cabinet		
Décisions de dépenses < à 500 €	M. Jean-François QUIEN, chef du bureau des sécurités		

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF)
Direction de la réglementation et des collectivités locales (DRCL)			
Bureau des collectivités locales, des élections, des associations et des activités réglementées			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Danielle PIERI, directrice de la DRCL	- M. Alain CREUZET, chef du bureau des collectivités locales, des élections, des associations et des activités réglementées, - M. Marc CHAMPAGNAT, adjoint, ou - Mme Marie-Madeleine PARAY, responsable du pôle élections et activités réglementées,	Saisie des DA et constatation des SF par - M. Alain CREUZET, - M. Marc CHAMPAGNAT - Mme Marie-Madeleine PARAY
Dotations et avances aux collectivités	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		Saisie des DA en masse et constatation des SF par Mme Nicole GRAILLOT ou Mme Florence TRAVERS
Centre d'expertise et de ressources des titres CNI-passeports (CERT)			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Danielle PIERI, directrice de la DRCL		Saisie des DA par Mme Laurence DUFOUR ou Mme Annick DESCHAMPS
Bureau de l'immigration et de l'intégration			
Toutes décisions de dépenses	M. Alain BROSSAIS secrétaire général		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Danielle PIERI, directrice de la DRCL	Mme Nathalie MENEUT chef du bureau de l'immigration et de l'intégration Mme Annie BONNEFOY, adjointe	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Annie BONNEFOY ou Mme Nathalie MENEUT

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF)
Services administratifs de la sous-préfecture de Château-Chinon			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	Mme Colette LANSON, sous-préfète de Château-Chinon	Mme Marion GODARD, Secrétaire générale de la sous-préfecture de Château-Chinon	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Brigitte MEUNIER ou Mme Marion GODARD
Pièces de liquidation des dépenses			
Services administratifs de la sous-préfecture de Clamecy			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	M. Laurent VIGNAUD, sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et Clamecy	M. Emmanuel COLAS, secrétaire général des sous-préfectures de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Christelle MILLET, Mme Christine MAQUET ou M. Emmanuel COLAS
Pièces de liquidation des dépenses			
Services administratifs de la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	M. Laurent VIGNAUD, sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et Clamecy	M. Emmanuel COLAS, secrétaire général des sous-préfectures de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy	Saisie des DA et constatation des SF par M. Emmanuel COLAS ou Mme Christelle MILLET
Pièces de liquidation des dépenses			

Préfecture de la Nièvre

58-2019-12-30-001

décision portant délégation



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE DIJON

Maison d'Arrêt de Nevers

Décision portant délégation

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles R57-6-24, R57-7-5
Vu l'article 7 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978
Vu l'article 30 du décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005
Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 15 juin 2016 nommant madame Elisabeth BORTOLIN,
Commandant en qualité de chef d'établissement de la M.A. de Nevers

Article 1 :

Délégation permanente de signature et de compétence est donnée à monsieur Christian MBEA, capitaine, adjoint au chef d'établissement, pour toutes les décisions administratives individuelles visées par le tableau ci-joint.

Article 2 :

Délégation permanente de signature et de compétence est donnée à monsieur Lionel BOURGEOIS, premier surveillant, pour toutes les décisions administratives individuelles visées par le tableau ci-joint.

Article 3 :

Délégation permanente de signature et de compétence est donnée à monsieur Otmane ELATLATI, premier surveillant, pour toutes les décisions administratives individuelles visées par le tableau ci-joint.

Article 4 :

Délégation permanente de signature et de compétence est donnée à monsieur José LANDRY, premier surveillant, pour toutes les décisions administratives individuelles visées par le tableau ci-joint.

Article 5 :

Délégation permanente de signature et de compétence est donnée à madame Emilie GIAMPRETI, première surveillante, pour toutes les décisions administratives individuelles visées par le tableau ci-joint.

Article 6 :

Délégation permanente de signature et de compétence est donnée à monsieur Dominique SALLE, premier surveillant, pour toutes les décisions administratives individuelles visées par le tableau ci-joint.

A Nevers le 27 décembre 2019

La chef d'établissement
E.Bortolin



Le Chef d'établissement donne délégation de signature, en application du code de procédure pénale (R.57-6-24 ; R57-7-5) aux personnes désignées et pour les décisions ci-dessous :

	Décisions administratives individuelles		
	Sources : code de procédure pénale	Adjoint au CE	1er surveillants
Présidence et désignation des membres de la CPU	D.90	X	
Mesures d'affectation des personnes détenues en cellule	R.57-6-24-1 ^{er}	X	X
Désignation des personnes détenues à placer ensemble en cellule	D.93	X	X
Suspension de l'encellulement individuel d'une personne détenue	D.94	X	X
Désignation des personnes détenues autorisées à participer à des activités	D.446	X	X
Destination à donner aux aménagements faits par une personne détenue dans sa cellule, en cas de changement de cellule, de transfert ou de libération	R57-6-18 annexe article 46 R57-6-18 annexe article 34	X	X
Décision en cas de recours gracieux des personnes détenues, requêtes ou plaintes	R57-6-18 annexe article 34	X	
Retrait à une personne détenue pour des raisons de sécurité, d'objets et de vêtements laissés habituellement contre remise d'autres objets propres à assurer la sécurité ou contre une dotation de protection d'urgence, ainsi que des médicaments, matériels et appareils médicaux	R57-6-18 annexe article 5	X	X
Interdiction pour une personne détenue de participer aux activités sportives pour des raisons d'ordre et de sécurité	R57-6-18 annexe article 20 R57-7-79 à R57-7-82	X	X
Décision de procéder à la fouille des personnes détenues	R57-7-82	X	X
Demande d'investigation corporelle interne adressée au Procureur de la République	R57-7-82	X	
Emploi des moyens de contraintes à l'encontre d'une personne détenue	R57-6-18 annexe article 7	X	X
Placement à titre préventif en cellule disciplinaire ainsi qu'en cellule de confinement	R57-7-18	X	X
Suspension à titre préventif de l'activité professionnelle	R57-7-22	X	X
Engagement des poursuites disciplinaires	R57-7-15	X	
Présidence de la commission de discipline	R57-7-6	X	
Désignation des membres assesseurs de la commission de discipline	R57-7-8	X	X
Prononcé des sanctions disciplinaires	R57-7-7	X	
Ordonner et révoquer le sursis à exécution des sanctions disciplinaires	R57-7-54 à R57-7-59	X	

Dispense d'exécution, suspension ou fractionnement des sanctions	R57-7-60	X	
Désignation d'un interprète pour les personnes détenues qui ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue française	R57-7-25 et R57-7-64	X	X
Décision de ne pas communiquer les informations ou documents de la procédure d'isolement de nature à porter atteinte à la sécurité des personnes ou des établissements pénitentiaires	R57-7-64	X	
Proposition de la prolongation de la mesure d'isolement	R57-7-64 et R57-7-70	X	
Rédaction du rapport motivé accompagnant la proposition de prolongation de la mesure d'isolement	R57-7-67 et R57-7-70	X	
Placement provisoire à l'isolement des personnes détenues en cas d'urgence	R57-7-65	X	
Placement initial des personnes détenues à l'isolement et premier renouvellement de la mesure	R57-7-66 et R57-7-70	X	
Levée de la mesure d'isolement	R57-7-72 et R57-7-76	X	
Fixation de la somme que les personnes détenues placées en semi-liberté ou bénéficiant d'un placement extérieur, d'un placement sous surveillance électronique ou d'une permission de sortir, sont autorisées à détenir	D.122	X	
Autorisation pour les personnes détenues condamnées d'opérer un versement à l'extérieur depuis la part disponible de leur compte nominatif	D.330	X	
Autorisation pour les personnes détenues, d'envoyer à leur famille des sommes figurant sur leur part disponible	R57-6-18 annexe article 30	X	
Autorisation pour une personne détenue hospitalisée de détenir une somme d'argent provenant de la part disponible de son compte nominatif	R57-6-18 annexe article 14	X	
Autorisation pour une personne détenue de recevoir des subsides de personnes non-titulaires d'un permis de visite et de manière exceptionnelle recevoir des subsides en vue d'une dépense justifiée par un intérêt particulier	R57-6-18 annexe article 30	X	
Retenue sur la part disponible du compte nominatif des personnes détenues en réparation de dommages matériels causés	D.332	X	
Refus de prise en charge d'objets ou de bijoux dont sont porteurs les détenus à leur entrée dans l'établissement pénitentiaire	R57-6-18 annexe article 24	X	
Autorisation de remise à un tiers, désigné par la personne détenue, d'objets lui appartenant qui ne peuvent pas être transférés en raison de leur volume ou de leur poids	R57-6-18 annexe article 24	X	
Suspension de l'habilitation d'un personnel hospitalier de la compétence du chef d'établissement	D.388	X	
Suspension provisoire en cas d'urgence, de l'agrément d'un mandataire agréé	R57-6-16	X	
Suspension de l'agrément d'un visiteur de prison en cas d'urgence et pour des motifs graves	D.473	X	
Autorisation de visiter l'établissement pénitentiaire	R57-6-24 et D.277	X	
Autorisation d'accès à l'établissement pénitentiaire des personnels hospitaliers non titulaires d'une habilitation	D.389	X	
Autorisation d'accès à l'établissement pénitentiaire aux personnes intervenant dans le cadre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé	D.390	X	
Autorisation d'accès à l'établissement pénitentiaire aux personnels des structures spécialisées de soins intervenant dans le cadre de la prise en charge globale des personnes présentant une dépendance à un produit licite ou illicite	D.390-1	X	
Autorisation pour des ministres du culte extérieurs de célébrer des offices ou prêches	D.439-4	X	
Autorisations données pour les personnes extérieures d'animer des activités pour les personnes détenues	D.446	X	
Délivrance des permis de communiquer au avocats dans les autres cas que ceux mentionnés à l'alinéa 1 de l'article R57-6-5	R57-6-5	X	
Délivrance, refus, suspension, retrait des permis de visite des personnes détenues condamnées, y compris lorsque le visiteur est un auxiliaire de justice ou un officier ministériel	R57-8-10	X	

Décision que les visites auront lieu dans un parloir avec dispositif de séparation	R57-8-12 et R57-7-46	X	
Rétention de correspondance écrite, tant reçue qu'expédiée	R57-8-19	X	
Autorisation, refus, suspension, retrait de l'accès au téléphone pour les personnes détenues condamnées	R57-8-23	X	
Autorisation de recevoir des colis par dépôt à l'établissement pénitentiaire effectué par des personnes titulaires d'un permis de visite en dehors des visites, ou par voie postale pour les personnes détenues ne recevant pas de visite	R57-6-18 annexe article 32	X	
Autorisation de recevoir par dépôt à l'établissement pénitentiaire effectué par des personnes titulaires d'un permis de visite en dehors des visites, des publications écrites et audiovisuelles	R57-6-18 annexe article 19	X	
Interdiction d'accéder à une publication écrite-audiovisuelle contenant des menaces graves contre la sécurité des personnes et des établissements ou des propos ou signes injurieux ou diffamatoires à l'encontre des agents et collaborateurs du service public pénitentiaire ou des personnes détenues	R57-9-8	X	
Proposition aux personnes détenues condamnées d'exercer une activité ayant pour finalité la réinsertion	Jur 27 de la loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009	X	X
Autorisation de recevoir des cours par correspondance autres que ceux organisés par l'éducation nationale	R57-6-18 annexe de l'article 17	X	
Refus opposé à une personne détenue de se présenter aux épreuves écrites ou orales d'un examen organisé dans l'établissement	D 436-3	X	
Signature d'un acte d'engagement concernant l'activité professionnelle des personnes détenues	R57-9-2	X	
Déclassement ou suspension d'un emploi	D 432-4	X	
Réintégration immédiate en cas d'urgence de personnes détenues condamnées se trouvant à l'extérieur	D 124	X	
Retrait en cas d'urgence, de la mesure de surveillance électronique de fin de peine et réintégration de la personne détenue condamnée	D 147-30-47	X	

Nevers, le 27 décembre 2019
 La Chef d'Etablissement